

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS-TUNIS

Société générale Paris-Tunis
Société anonyme au capital de 600.000 fr.
Siège social, 13, rue de Maubeuge, Paris
(*Paris-Capital*, 31 octobre 1894)

Cette société a pour fondateur M. Claude Seigle, propriétaire, demeurant à Paris, 13, rue de Maubeuge.

Elle a pour objet : 1° la création et l'exploitation à Tunis (Tunisie) d'un établissement qui sera dénommé « Casino municipal de Tunis » et qui comprendra : casino, cercle, grand café, grand hôtel et salle d'expositions permanentes de tous les produits français ; 2° la constitution d'un comité d'étude à l'effet de renseigner continuellement le commerce français tant sur les besoins de la Tunisie que réciproquement sur les produits et matières indigènes utilisables en France, complément indispensable de la salle d'expositions permanentes dite Musée commercial, de faciliter ainsi le développement des rapports industriels et commerciaux entre la France et la Tunisie.

Le fonds social est fixé à 600.000 fr. divisé en 1.200 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 400 entièrement libérées ont été attribuées à M. Seigle en représentation d'apport.

Les 800 actions de surplus ont été souscrites en espèces.

La durée de la Société est de quarante-neuf années.

Il a été en outre attribué au fondateur une somme de 100.000 fr. en numéraire et 6.000 parts de fondateur ou parts bénéficiaires.

Ont été nommés administrateurs : MM. Claude Seigle ; Jules Gaffré, propriétaire à Paris, 13, rue Tronchet ; Louis Dutilh de la Turquie, propriétaire à Paris, 31, rue Bergère.

Acte déposé chez M^e Junon, notaire à Chalon-sur-Saône ; au greffe du tribunal de commerce de la Seine, et publié dans la *Loi* du 24 octobre.
